

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 11 octobre 2013 portant nomination
au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques**

NOR : DEVP1325166A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 11 octobre 2013, sont nommés membres du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques :

Dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations mentionnées à l'article D. 510-1 :

Sur proposition du Mouvement des entreprises de France :

Suppléant en charge des affaires relatives aux installations nucléaires : M. Jean RIOU, en remplacement de M. Jean-Luc ANDRIEUX, appelé à d'autres fonctions.

Dans la catégorie des personnes chargées ou ayant été chargées des contrôles des installations mentionnées à l'article D. 510-1 du code de l'environnement :

Suppléant : M. Yves-Marie VASSEUR, chef de l'unité prévention des pollutions, santé-environnement de la DREAL Rhône-Alpes, en remplacement de M. Simon-Pierre EURY, démissionnaire.

Dans la catégorie des représentants du monde associatif, membres d'associations mentionnées à l'article L. 141-1 du code de l'environnement :

Suppléant : Mme Solène DEMONET, en remplacement de M. Christian SCHAIBLE, appelé à d'autres fonctions.